

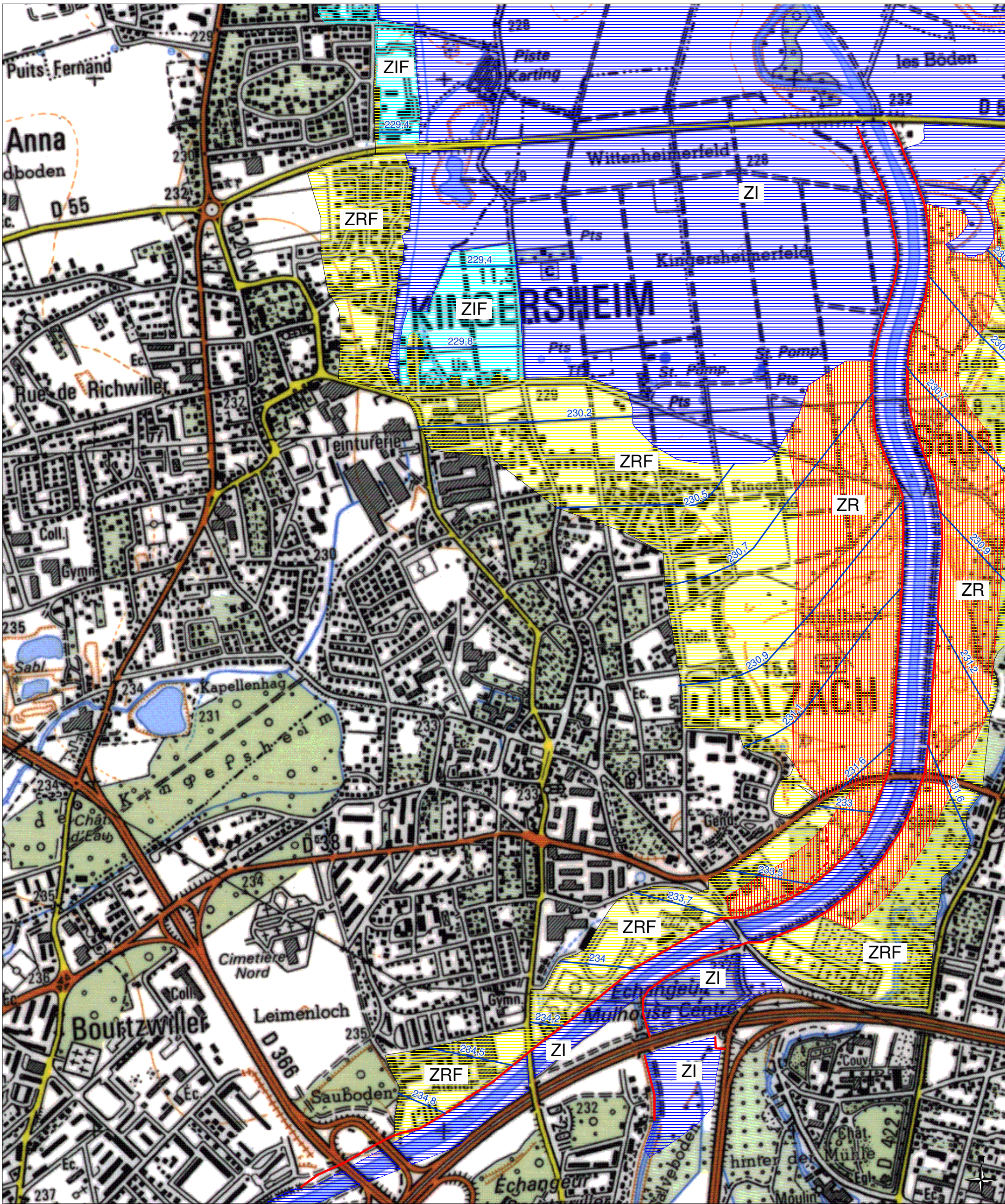
ZONES INONDABLES DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

Commune d'ILLZACH

PPRI de l'Ill approuvé par arrêté préfectoral du 27 décembre 2006



Préfecture du Haut-Rhin
 Direction Départementale
 de l'Agriculture et de la Forêt



- ZI - Zone inondable par débordement en cas de crue centennale, inconstructible
- ZIF - Zone inondable par débordement en cas de crue centennale, à risque modéré, pouvant être ouverte à l'urbanisation
- ZR - Zone inondable en cas de rupture de digue, à risque élevé, inconstructible (--- Limite applicable en cas de réalisation effective des travaux mentionnés au règlement)
- ZRF - Zone inondable en cas de rupture de digue, à risque modéré, pouvant être ouverte à l'urbanisation
- Cote de plus hautes eaux prévisibles en cas d'inondation, en conditions de crue centennale (en mètres NGF)
- Digue

1/10 000

Décembre 2006